



LA VOIX DE L'ENFANT

Notre combat, c'est leur avenir

Correspondance

3ème trimestre 2010

ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA À HAÏTI : LA VOIX DE L'ENFANT SE MOBILISE AVEC SES ASSOCIATIONS MEMBRES PRÉSENTES SUR LE TERRAIN.

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN FINANCIER POUR APPORTER LES SOINS NÉCESSAIRES AUX ENFANTS EN SITUATION DE RISQUE.

UN ENVOI DE PLUSIEURS DIZAINES DE MILLIERS DE PASTILLES DE PURIFICATION D'EAU EST PRÉVU POUR LA FIN DU MOIS DE NOVEMBRE.

Édito de Martine Brousse - Directrice

L'été 2010 a été ponctué de déclarations compromettant les engagements internationaux, ratifiés par la France, relatifs à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Cette dernière a été adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 et ratifiée par notre pays, il y a aujourd'hui 20 ans.

Plusieurs annonces discriminatoires ont laissé entrevoir une remise en cause de l'indivisibilité et de l'universalité des droits fondamentaux, en particulier ceux concernant la protection et la défense des mineurs vivant sur le territoire français, comme les enfants des gens du voyage, les mineurs d'origine Rom, les mineurs délinquants.

Consciente qu'il est parfois nécessaire de prendre des mesures éducatives accompagnées de sanctions, la Voix De l'Enfant s'élève, cependant, contre les propos uniquement répressifs qui ont été tenus. Elle appelle l'ensemble des responsables politiques à rétablir un dialogue serein et à rechercher des mesures adaptées aux besoins de ces jeunes en déserrance.

La Voix De l'Enfant, présente et représentée dans 103 pays par ses 75 associations membres, rappelle que ces enfants et adolescents sont souvent les premières victimes des crises économiques, de la pauvreté, des trafics des êtres humains et de toutes les formes d'exploitation.

Il est donc de la responsabilité des Etats de les protéger et de les accompagner pour qu'ils construisent leur avenir, avec le but de revenir dans leur pays d'origine dotés d'une formation leur permettant de participer à son développement. Notre jeunesse ne peut en aucun cas être tenue responsable de tous les maux de notre société.

Au quotidien, les associations membres de la Voix De l'Enfant luttent, en France comme à l'étranger, pour réduire les inégalités et donner aux enfants des conditions de vie dignes de leurs droits d'enfant.

Nous devons être mobilisés pour éradiquer la pauvreté, l'exclusion, les violences faites aux enfants en faisant nôtre cette déclaration de l'Assemblée Générale des Nations Unies, du 20 novembre 1959 « L'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même ».

sommaire

Edito p 1

Tribune Libre p 2
Une fracture qui n'est plus seulement numérique... par CALYSTO

Actualités Internationales p 3
Tremblement de terre sans précédent à Haïti

Actualités Européennes p 4
Programme Européen Leonardo da Vinci Formation des professionnels travaillant avec les enfant des rues et dans la rue

Actualités Membres p 5
Des papiers pour lutter contre l'exploitation des enfants par l'association membre Planète Enfants

Actualités France p 6
Les Unités d'Accueil Médico-Judiciaires

Actualités Juridiques p 7
Événements de la Voix De l'Enfant Commissions Juridiques Affaires en cours CNCDH GIPED

Actualités Partenaires p 8
Regalb Défi Social & Sportif de l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale

Rédactrice en chef
> Martine Brousse

Rédaction et maquette
> Amélie Tigoulet et l'équipe de la Voix De l'Enfant

CONTACT & PERMANENCE

Permanence juridique et téléphonique le mercredi de 14h30 à 18h : 01 40 22 03 05
Assistance Fugue : N° Client SFR 8649 ou N° long 08000 97 8649
Dons en ligne www.lavoixdelenfant.org

TRIBUNE LIBRE

UNE FRACTURE QUI N'EST PLUS SEULEMENT NUMÉRIQUE...

L'opération Un clic, Déclic : le Tour de France des Collèges voit le jour en février 2005 à l'initiative de CALYSTO, membre partenaire de la Voix De l'Enfant, lorsque sont lancées dans les collèges, avec l'accord du Ministère de l'Education Nationale, les premières journées de sensibilisation sur les enjeux et les risques liés à l'utilisation d'Internet.

Les pouvoirs publics, longtemps focalisés sur la fracture numérique, ont négligé la fracture structurelle et générationnelle. Or, les enfants sont le plus souvent prescripteurs et les plus vifs à s'approprier ces nouveaux outils. Les incidences sur le fonctionnement de la cellule familiale et leur comportement à l'école, ne sont pas neutres.

Forts de ce constat, il nous est apparu pertinent et passionnant de « prendre notre bâton de pèlerin » et de partir à la rencontre des enfants (du CM1 à la terminale), de leurs parents et de leurs enseignants partout en France, afin de tenter de répondre à certaines problématiques mais aussi et surtout, afin d'instaurer une dynamique d'échanges et de réflexion avec ces publics. Eduquer et responsabiliser, surtout sans diaboliser, est une recette efficace et constructive pour faire passer nos messages de prévention, pour aiguïser le sens critique des élèves vis-à-vis de l'Internet et de ses contenus, pour sensibiliser aux risques encourus et pour aider à développer ce que nous appelons une « démarche morale et citoyenne ».

Les animateurs, formés par CALYSTO, sont en charge, de faire passer des messages simples de prévention à destination des enfants mais aussi d'accompagner, de rassurer les enseignants et les parents dans le cadre de réunions d'informations autour des enjeux et des risques réels d'Internet. Concernant les parents que nous rencontrons, nos équipes dressent un bilan mitigé : 46% d'entre eux estiment que leurs enfants maîtrisent mieux

l'Internet qu'eux-mêmes et ressentent un besoin important d'être informés. En six ans, nous ne constatons pas ou peu d'évolution : les adultes sont toujours aussi désarmés face à la relation de leurs enfants avec ces nouveaux outils.

La grande nouveauté de l'année concerne « facebook » qui devient l'outil de prédilection des adolescents avec près de 8 collégiens sur 10 qui possèdent un profil sur ce site... alors qu'il reste en théorie interdit aux moins de 13 ans ! Et les dérives sont nombreuses : on ne compte plus le nombre d'enseignants qui portent plainte contre les enfants et leurs familles pour diffamation ou injures via ce média.

Autre fait marquant : la montée en puissance du téléchargement de films, séries et clips vidéo. Plus de 40% des enfants que nous avons rencontrés sont tombés sur des images ou des contenus choquants lors de ces téléchargements, pas toujours licites.

Beaucoup d'adultes rencontrés, témoignent : « *Nous sommes débordés - tout va trop vite - les enfants sont plus doués que nous* »... Ce qui était vrai pour certaines générations hier ne le sera sans doute pas demain. Quoiqu'il en soit, nous continuons à croire que nous devons tous nous sentir concernés par ce nouvel enjeu d'éducation. C'est pourquoi, à la demande de nombreux Chefs d'Etablissements, depuis septembre 2010, nous avons enrichi notre démarche en intégrant un nouveau module nommé « Nouveaux Médias et Sexualité ».

Les enfants sont les principaux acteurs de cette nouvelle révolution. En tant qu'adultes, c'est à nous de nous emparer de cet enjeu d'éducation, car comme le disait si bien Arthur Miller « *si l'Homme ne façonne pas ses outils, les outils le façonneront* ».

Thomas ROHMER
Président de CALYSTO



UN CLIC, DÉCLIC
EST DEVENU LE TOUR
DE FRANCE DES
ETABLISSEMENTS

- Une opération pour informer les élèves, les parents et les enseignants des enjeux et des risques liés à l'utilisation de l'Internet, du téléphone mobile et des outils numériques.

- Des experts répartis sur tout le territoire qui animent des journées d'information dans les écoles, les collèges et les lycées.

- Dans chaque établissement, trois rencontres de deux heures avec les élèves et une réunion de deux heures pour les adultes, en soirée.

- Des fiches pédagogiques distribuées aux élèves et aux adultes.

> PLUS DE 2 MILLIONS
D'ENFANTS RENCONTRÉS

> 1452 ETABLISSEMENTS
VISITÉS EN 2009/2010

LA PLUS GRANDE OPÉRATION D'INFORMATION EN MILIEU SCOLAIRE



Calysto et la Voix De l'Enfant ont décidé d'unir leurs expertises et leurs pratiques pour renforcer les actions d'information et de prévention, à l'attention des mineurs, des parents

et des professionnels. Ensemble, nous mettons en commun nos expertises pour renforcer nos actions. Nous recueillons et communiquons des chiffres précis sur le

terrain. Nous identifions les nouvelles tendances et apportons des réponses concrètes. Nous participons aux débats sur les grands enjeux autour d'Internet et des nouvelles technologies.

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

« Tremblement de terre sans précédent à Haïti »

Huit mois après le tremblement de terre meurtrier qui a frappé Haïti, le 12 janvier dernier, le bilan de la catastrophe est effroyable : on dénombre près de 230 000 victimes et plus de 1,5 million de personnes déplacées.

Face à l'ampleur de ce drame sans précédent, la Voix De l'Enfant s'est immédiatement mobilisée pour répondre aux besoins les plus urgents de la population et prioritairement ceux des enfants.

Un premier envoi de 15 000 pastilles permettant de purifier 1,5 million de litres d'eau a été effectué vers le bidonville de Cité Soleil, à Port au Prince, réceptionné par le responsable local de SOS Enfants. Du matériel informatique permettant d'assurer un lien permanent entre Paris et Port au Prince, a également été acheminé sur place.

Avec ses associations membres et partenaires présents sur le terrain, pour certaines depuis plus de 20 ans, la Voix De l'Enfant a par ailleurs dressé un premier état des lieux des actions existantes qui pouvaient être pérennisées, puis des programmes qui pouvaient être engagés.

Ainsi, plusieurs associations membres ont reçu un soutien financier pour leur programme :

- soutien à 12 écoles accueillant 3000 élèves, achat de 500 kits scolaires d'urgence et formation des professeurs, dans la commune des Abricots, avec La Chaîne de l'Espoir ;



- sécurité alimentaire pour 150 enfants déplacés et isolés, dans la région de Saut d'Eau et Mirebalais, avec la Maison de Sagesse ;

- établissement de l'état civil de 500 enfants pour garantir un accès aux soins, à l'éducation et à la protection - soutien à 200 familles souvent monoparentales et formation de 3 officiers d'état civil et de 25 sages-femmes, dans la région de Lascahobas, avec AED-Kareen Mane et ACTED ;

- mise à l'abri d'une fillette isolée, ayant perdu toute sa famille sur place, suite au tremblement de terre et regroupement familial en France, par la Voix De l'Enfant.

Par ailleurs, le programme de reconstruction et de rénovation d'écoles accueillant 700 élèves, mené par SOS Enfants à Cité Soleil, près de Port au Prince, est en cours de réalisation.



Afin d'assurer le suivi et l'évaluation des programmes financés et d'identifier de nouveaux projets, une mission de la Voix De l'Enfant sera effectuée sur le terrain, en fin d'année.

* * *

Un grand merci à tous nos donateurs, particuliers et entreprises qui, par leur réactivité et leur précieux soutien financier, ont fait que ces actions, pour les enfants et leurs familles, soient réalisées dans les meilleurs délais.

La tâche est lourde et immense : il ne faut pas que le temps nous fasse oublier ce pays si meurtri. Nos équipes sont debout et reconstruisent un avenir pour les enfants.

Nous avons encore besoin de vous pour pérenniser les programmes engagés.

D'UNE ÎLE À L'AUTRE

Par le Collectif Caraïbéen pour Haïti.

« Comme ailleurs dans le monde, après le séisme survenu en Haïti le 12 janvier 2010, l'aide s'est très rapidement organisée en Nouvelle-Calédonie : une dizaine d'associations a spontanément répondu à l'appel lancé par l'Amicale Antilles-Guyane pour former le Collectif Caraïbéen pour Haïti.

Une première journée de collecte de fonds a été organisée le 27 janvier 2010 sur la place des Cocotiers, à Nouméa. Lors de la manifestation, plusieurs groupes et artistes se sont produits à titre bénévole offrant au public venu en nombre, des prestations de danses traditionnelles, capoeira, musique, chants, slam, lectures de textes , etc...

Une fois de plus, les Calédoniens ont fait preuve de beaucoup de générosité. L'événement a également bénéficié du soutien d'entreprises locales ou des pouvoirs publics et notamment de la ville de Nouméa.

Le Collectif Caraïbéen pour Haïti a effectué deux versements à la Voix De l'Enfant qui permettront de soutenir les programmes menés sur la commune des Abricots.

D'autres actions seront engagées dans les prochains mois pour renforcer cette contribution. »

ACTUALITÉS EUROPÉENNES



Qu'est-ce que le programme Leonardo Da Vinci ?

Léonardo da Vinci est un des programmes « éducation et formation tout au long de la vie » de la Commission Européenne (département Éducation, Culture, Multilinguisme et Jeunesse).

Leonardo da Vinci permet aux professionnels de bénéficier de mobilités pour acquérir une expérience européenne et ainsi enrichir leur pratique au contact de leurs pairs d'autres pays.

Il représente un levier de choix pour mettre en place de nouveaux outils et méthodes de formation au sein de l'Union Européenne.

Trois organismes partenaires, au minimum, sont requis pour que la Commission Européenne valide le projet présenté. Ils doivent émerger de trois pays différents de l'Union Européenne ou bien de Norvège, d'Islande, du Liechtenstein et de la Turquie.

Programme Européen Léonardo da Vinci « Formation des professionnels travaillant avec les enfants des rues et dans la rue »

Dans le cadre du Programme Européen Leonardo da Vinci, la Voix De l'Enfant, coordinatrice du projet « *Formation des professionnels travaillant avec les enfants des rues et dans la rue* », mené en partenariat avec les associations ACIM (Espagne), Save The Children (Italie) et Stea (Roumanie), a missionné deux de ses représentants à Satu Mare au Nord de la Roumanie, le Chargé de Mission des Programmes Européens et un membre de l'association Solidarité Enfance Roumanie, association membre de la Voix De l'Enfant.

L'objectif de la mission, qui a fait suite à la première rencontre transnationale qui s'est tenue à Paris du 24 au 28 mai derniers, était d'approfondir les relations entre l'association roumaine partenaire, Stea et la Voix De l'Enfant afin de préparer les prochaines échéances du programme Leonardo mais également pour concevoir une coopération à plus long terme entre les deux associations.

Durant leur séjour, du 14 au 20 septembre 2010, les deux représentants ont découvert le fonctionnement de l'association roumaine, articulé autour des maraudes dans la rue, des activités pédagogiques au Centre de Jour et des missions de réinsertion menées au sein de l'Appartement Social. Leur présence quotidienne au Centre de Jour a été une opportunité pour comprendre les méthodologies retenues par l'équipe encadrante tout en partageant des moments de convivialités avec les jeunes bénéficiaires des programmes de réinsertion.

Un des moments forts de la mission a été la maraude du jeudi 16 septembre. Guidés par le responsable des Unités Mobiles, les représentants de la Voix De l'Enfant ont pu se rendre sur le terrain pour constater la réalité des conditions de vie dans la rue, au contact de différents groupes de bénéficiaires de l'association.

Tirant partie de leur expérience au sein du Comité de Pilotage National Français, les représentants de la Voix De l'Enfant ont pu conseiller leur partenaire en vue de la première réunion du Comité de Pilotage National Roumain qui se tiendra du 28 au 29 septembre 2010. Cette mission a été aussi l'occasion de se familiariser avec le réseau institutionnel de Stea en rencontrant le Docteur Nicolae Antonin Micul, Médecin des jeunes suivis par l'association, et Monsieur Daniel Savianu, Responsable du Centre Social d'Urgence (Centre d'hébergement pour les sans domicile fixe) qui accueille pour la nuit, certains des jeunes adultes bénéficiaires des programmes de Stea.

A l'issue du séjour et afin de confirmer la volonté d'une étroite collaboration future entre la Voix De l'Enfant et Stea, le Chargé de Mission a invité l'association de Satu Mare à constituer une délégation de sept enfants et de deux éducateurs pour venir participer à la deuxième édition de la Fraternity Cup qui se tiendra à Paris du 16 au 26 avril 2011.

La prochaine Rencontre Transnationale aura lieu à Barcelone du 13 au 15 Octobre 2010.

Il est important de rappeler que ces Rencontres Transnationales permettent aux partenaires étrangers de découvrir la réalité locale du travail mené auprès des mineurs en situation de rue dans les différents pays partenaires.



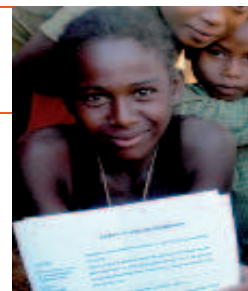
Activité d'alphabétisation



Save the Children
Italia ONLUS



ACTUALITÉS MEMBRES



Des papiers pour lutter contre l'exploitation des enfants

Depuis près de 20 ans, Planète Enfants travaille à protéger les enfants contre la traite, l'exploitation sexuelle et les autres formes de violence.

Depuis 2008, elle s'est implantée dans les zones les plus durement touchées par la guerre civile qui a secoué le Népal entre 1996 et 2006. Restées à l'écart des interventions des autorités et des ONG, ces zones sont très largement exposées à la traite et aux migrations à risques.

Le programme de prévention mis en place a pour objectif d'agir sur les causes de vulnérabilité des enfants de ces communautés : l'ignorance des adultes, la discrimination envers les filles ou encore le déficit d'enregistrement des naissances...

Nawajeet, le chef de projet Planète Enfants qui travaille dans la région de Rolpa, n'en revient pas lui-même !

« Ce district comptait ces dernières années moins de 300 enregistrements de naissance par an et ces dernières semaines, 1380 enfants ont obtenu des certificats ! »

Il faut dire que l'équipe du projet n'a pas ménagé ses efforts pour faire de cette activité un succès. Comme à l'habitude dans les programmes de Planète Enfants, les communautés et notamment les femmes bénéficiaires de classes d'alphabétisation Planète Enfants, ont été largement mises à contribution : pas moins de 600 jeunes filles et femmes ont été formées à cette problématique pour sensibiliser les jeunes parents et pour les aider à accomplir les formalités administratives ; les 9 roupies (10 centimes d'euros) nécessaires à l'achat du formulaire, qui font parfois défaut dans les familles, ont pu être pris en charge par le projet.

Après avoir assisté à des réunions d'informations dans les écoles, les professeurs diffusent inlassablement le message à leurs élèves et à leurs familles.

L'importance du droit à l'identité a aussi fait l'objet d'émissions spécifiques dans le cadre de campagnes radio de sensibilisation à la traite et aux violences et des postes de radio ont même été distribués à plus de 600 familles.

Le droit à l'identité est en effet un des droits fondamentaux des enfants. Sans papiers, les enfants peuvent être privés d'écoles, de soins, de certains emplois... ; ils ne peuvent ni voter, ni prendre un avion.

Plus grave encore, ils sont extrêmement vulnérables à la traite. Facile de faire disparaître des enfants qui n'existent pas...

Surtout dans un contexte où les enfants sont particulièrement victimes de violences et d'exploitation, comme au Népal...

Or, le taux d'enregistrement des naissances est particulièrement bas au Népal (les certificats de naissance existent depuis 1977 seulement), spécialement dans les zones rurales et ce retard a été exacerbé par la guerre. De plus, peu d'organisations travaillent sur ce sujet et les différentes lois et usages, parfois contradictoires, rendent le processus opaque et complexe.

Il était donc urgent d'intervenir et le projet a pour but d'améliorer drastiquement le taux d'enregistrement des naissances dans les 30 villages les plus défavorisés des 3 districts d'intervention.



Résultat escompté fin octobre 2010 : 450 familles, soit environ 2000 enfants auront été aidés pour obtenir des papiers. Résultat constaté fin août : 1145 familles et plus de 3000 enfants !

L'activité « état civil » mise en place avec l'appui financier de la Voix De l'Enfant fait partie d'un programme plus vaste de lutte contre la traite dans 30 villages des zones les plus touchées, qui s'adresse aux communautés et plus particulièrement aux femmes, afin que les enfants soient mieux protégés.

Stéphanie SELLE
Directrice de l'association membre PLANÈTE ENFANTS

ACTUALITÉS FRANCE

LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE A ÉTÉ TRÈS RICHE. LA CRÉATION DE PLUSIEURS UNITÉS D'ACCUEIL MÉDICO-JUDICIAIRES A ÉTÉ ENGAGÉE. APRÈS PLUSIEURS MOIS DE TRAVAIL, LE MATÉRIEL D'ENREGISTREMENT AUDIOVISUEL A PU ÊTRE INSTALLÉ AUX CENTRES HOSPITALIERS DU MANS, DE LA ROCHELLE, DE DUNKERQUE; DE VILLEFRANCHE SUR SAÔNE ET CELA SE POURSUIT EN OCT./NOVEMBRE. LES TRAVAUX VONT S'ACHEVER À SAINT-QUENTIN ET POINTE-À-PITRE OÙ LE MATÉRIEL EST ARRIVÉ, PAR CARGO, FIN JUILLET.

INAUGURATION DE LA ROCHELLE

Le 30 septembre, la Voix De l'Enfant a participé à l'inauguration de l'Unité Médico-Judiciaire et Sociale de La Rochelle. Après une visite de la salle d'audition, le Procureur Monsieur Etienne et le Directeur du Centre Hospitalier, ont salué l'ouverture de cette deuxième UMJS de Charente-Maritime ainsi que la coopération de tous les professionnels concernés, notamment grâce au soutien de la Voix De l'Enfant et de son association partenaire AEM 17.

Le Conseil Général, la préfecture (FIPD) et la Communauté d'agglomérations sont également des partenaires importants notamment pour leur apport financier, qui va permettre la pérennisation du poste de psychologue référent, qui a en charge les deux UMJS du département.

Madame la Procureur Générale et la Présidente du Tribunal de Grande Instance ainsi que les responsables départementaux des forces de Police et de Gendarmerie étaient présents. Des médecins et infirmières du service de pédiatrie de Rochefort ont participé à l'inauguration et ont confirmé leur volonté d'instaurer un travail pluridisciplinaire, entre les deux UMJS, sous l'autorité du Procureur Monsieur Etienne.

Après les discours officiels, la Voix De l'Enfant a cosigné la Convention relative à la création de cette UMJS, signature qui a été suivie d'un moment convivial en présence de nombreuses personnes et journalistes.

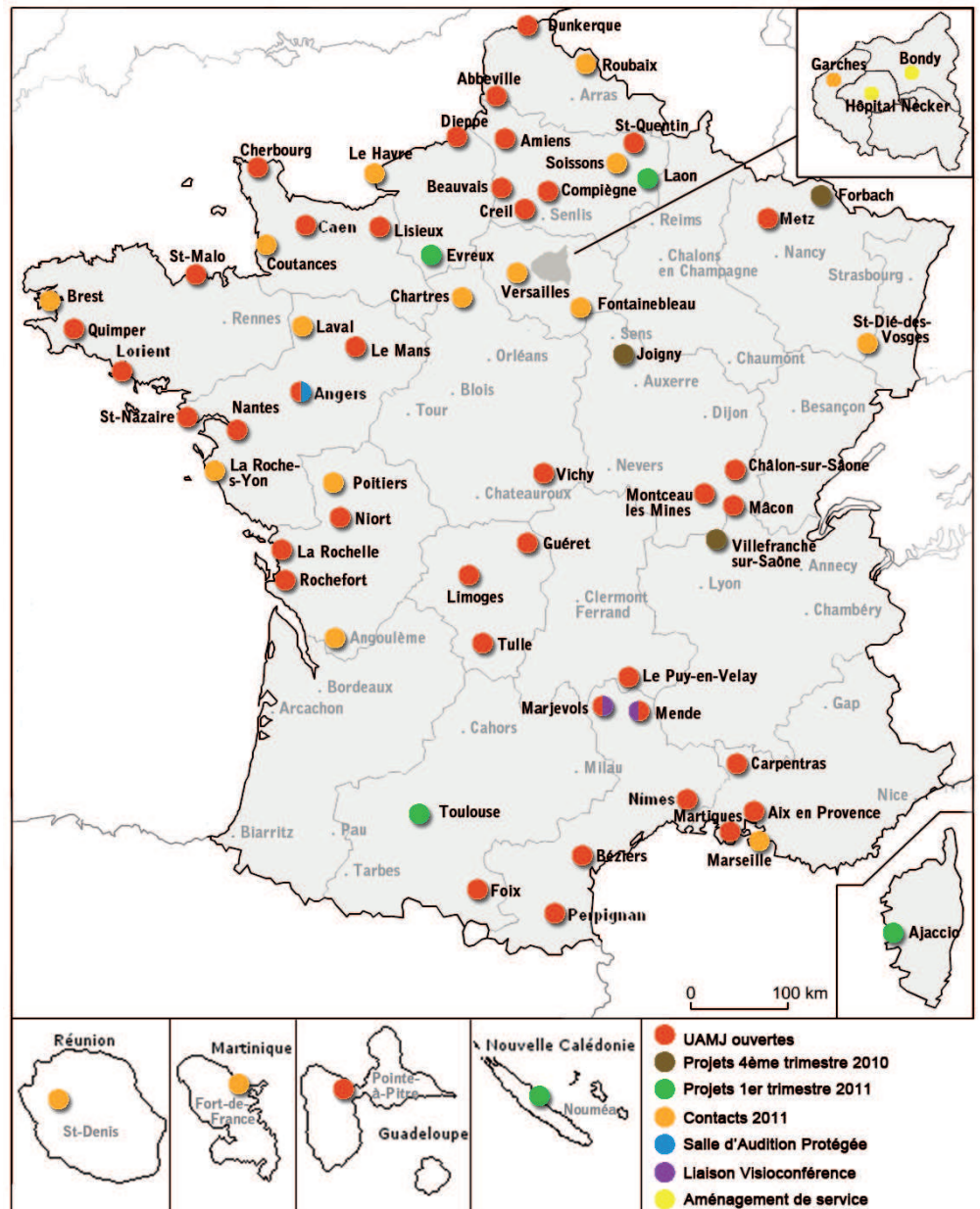
SIGNATURE DE CONVENTION À LISIEUX

Après une réunion finale de préparation en juillet dernier avec tous les protagonistes; la Voix De l'Enfant, représentée par Mesdames Marie Laure Joliveau-Tezcan, Juriste de la Voix De l'Enfant et Dominique Brichard, Vice-Présidente de l'Enfant-Bleu Normandie, association membre et Administrateur de la Voix De l'Enfant, ont participé

à l'installation et à l'inauguration de l'UAMJ de Lisieux le 29 septembre. La Voix De l'Enfant est co-signataire de la convention relative à la prise en charge, au sein de l'UAMJ du CH Robert Bisson de Lisieux, des mineurs victimes de mauvais traitements et/ou de violences sexuelles. A cette occasion, plusieurs journalistes ont couvert l'évènement,

en présence notamment du Docteur Marcel Guillot, initiateur du projet à Lisieux, de Monsieur Bruno Dieudonné Procureur de la République de Lisieux et du Colonel Ott, Commandant du Groupement de la Gendarmerie.

L'Unité est opérationnelle depuis le 5 octobre.



ACTUALITÉS JURIDIQUES

ÉVÉNEMENTS DE LA VOIX DE L'ENFANT

La Voix De l'Enfant organise un Séminaire National des Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, en milieu hospitalier, pour les mineurs victimes de violences sexuelles et autres maltraitances, le 19 novembre prochain, à Paris, sur le thème « *10 ans après les premières ouvertures d'UAMJ, quel bilan, quelles perspectives ?* ». Cette rencontre sera l'occasion pour tous les professionnels amenés à utiliser ou à intervenir dans une des Permanence ou une Unité d'Accueil – magistrats, policiers, gendarmes, médecins, psychologues, travailleurs sociaux - d'échanger sur leurs pratiques et d'établir un premier bilan. Les pratiques peuvent être parfois différentes selon les départements mais elles sont fondées sur les mêmes valeurs et ont les mêmes objectifs pour la protection de l'enfant victime et la manifestation de la vérité. Plus de 130 professionnels travaillant dans les 40 Unités d'Accueil sont attendus.

Après cette journée consacrée aux UAMJ, la Voix De l'Enfant animera le 20 novembre prochain, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, une conférence à Paris, sur le thème « *20 ans après la ratification par la France de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, quel bilan ?* ». Cette rencontre, qui accueillera des experts de la protection de l'enfance, en France et dans le monde, sera l'occasion pour les professionnels, les acteurs associatifs et institutionnels, d'apporter un éclairage sur les obligations internationales, en particulier la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et d'échanger sur différentes pratiques françaises et étrangères.

Parmi les thèmes qui seront abordés, priorité est donnée à la prise en charge de l'information préoccupante d'un enfant victime de violences sexuelles et autres maltraitances, à la situation des mineurs isolés étrangers, à la lutte contre la traite et l'exploitation des enfants et aux programmes d'établissement de l'état civil pour les enfants.

COMMISSION JURIDIQUE

Deux réunions de Commission Juridique se sont tenues ces derniers mois. Le 6 juillet, les membres de la Commission ont étudié trois nouvelles propositions de constitution de partie civile ainsi que plusieurs affaires dans lesquelles la Voix De l'Enfant est partie civile et qui seront audiencées, prochainement, en première instance ou en appel.

Parmi les affaires qui ont été plaidées récemment et sur lesquelles les membres de la Commission ont souhaité s'arrêter : l'affaire de Rodez.

Cette dernière concerne le petit Dylan, découvert à l'âge de 7 ans, maltraité et enfermé dans une pièce que ses parents appelait « pissotière ». Son père et sa mère ont été condamnés à 4 et 3 ans d'emprisonnement pour les diverses privations mais un jeune voisin a également été condamné pour non-assistance à personne en danger, alors qu'il accueillait l'enfant chez lui pour le faire jouer et qu'il était persuadé que les services sociaux étaient avisés.

Suite à la condamnation de cette personne, la Voix De l'Enfant s'interroge sur la notion de responsabilité notamment en ce qui concerne les services sociaux qui eux sont informés et n'interviennent pas toujours dans les meilleurs délais permettant de protéger un enfant.

Par ailleurs, suite à la clôture, en juin dernier, des Etats Généraux de l'enfance fragilisée, les membres de la Commission Juridique ont décidé de poursuivre leurs réflexions sur les propositions émises par la Voix De l'Enfant notamment celles relatives au principe de précaution et les réponses à apporter aux dysfonctionnements relevés dans de très nombreuses affaires qui ont entraîné la mort d'enfants victimes.

Lors de la réunion du 27 septembre, les membres de la Commission Juridique ont fait des propositions qui seront présentées

prochainement aux autorités afin d'améliorer la « traçabilité » des familles accompagnées par des services sociaux mais qui ne donnent pas leur nouvelle adresse en cas de déménagement. Ce type de situation rend impossible le suivi de mineurs pouvant « être en danger ». La Voix De l'Enfant souhaite aussi développer et faciliter les évaluations pluridisciplinaires des situations d'enfant en danger, afin d'aboutir à davantage de cohérence dans les prises en charge.

Au cours de cette Commission, les membres ont étudié les demandes de constitutions de partie civile, notamment celle relative à l'affaire dite de Zambie pour laquelle la Voix De l'Enfant a été sollicitée par deux jeunes victimes et co-accusés et qui sera jugée, à Quimper fin septembre 2010.

LA COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME



Pendant le mois de juillet et dès la rentrée de septembre, la Voix De l'Enfant a participé aux nombreux travaux de la CNCDH (sous commissions « Question Nationales » et « Questions de société »), notamment dans le cadre du groupe de travail relatif au projet de loi sur le Défenseur des Droits.

GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC « ENFANCE EN DANGER »

Le 27 septembre, la Voix De l'Enfant, administrateur du GIP Enfance en Danger qui regroupe deux services : le Service National Téléphonique de l'Enfance en Danger (119) et l'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED), a participé à son Conseil d'Administration.

DÉDUCTION FISCALE

Pour les particuliers, la réduction d'impôt est égale à 66% du montant des sommes versées retenues dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons excèdent la limite de 20%, l'excédent est reporté successivement sur les cinq années suivantes et ouvre droit à réduction d'impôt dans les mêmes conditions. Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés, l'ensemble des versements au titre du mécénat permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 60 % dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires H.T. Au delà, ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants dans la limite de 5 pour mille.

LEGS ET DONATION

En dehors de vos dons et parrainages, il vous est possible de contribuer au développement de notre action par un legs ou une donation. Vous pouvez, en effet, faire don à La Voix De l'Enfant, par acte notarié, d'une partie de votre patrimoine. Notre association étant reconnue à « caractère de bienfaisance » par la Préfecture de Paris, vous serez exonérés des droits de succession pour les sommes versées.

Association de bienfaisance autorisée à recevoir des dons et legs par décision du 22 mars 2005 délivrée par la Préfecture de Paris.

PARTENAIRES

VIVEZ LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE AVEC
LA VOIX DE L'ENFANT !



Depuis près de 10 ans, l'engagement de la société REGALB, qui est à l'origine de la création de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire d'Angers, permet à la Voix De l'Enfant, de soutenir de nombreuses actions pour les enfants en souffrance, mises en place sur le terrain par ses 75 associations membres.

Chaque année, Régalb réalise une collection de cartes de vœux : « Les enfants ont besoin de nous, aidons-les par un geste simple à améliorer leurs conditions de vie » - l'équipe de REGALB



En commandant vos cartes de vœux auprès de notre partenaire, vous nous permettez de mener à bien nos programmes d'éducation, de santé et de protection. Pour commander, rendez-vous sur le site de notre partenaire à l'adresse : <http://www.regalb.com>

Pour toute information complémentaire, l'équipe de REGALB est à votre disposition au 02 41 45 22 66.

Merci de redonner aux enfants ce qu'il y a de plus précieux pour chacun : le temps de l'enfance.

DÉFI SOCIAL ET SPORTIF ORGANISÉ PAR L'ECOLE
DES OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

« Dans le cadre de l'action de parrainage des promotions d'élèves officiers de gendarmerie, la 116ème Promotion, baptisée le 30 juin 2010 sur la place d'arme de l'EOGN promotion Général COLONNA D'ISTRIA, a choisi de s'engager au profit de l'association « La Voix De l'Enfant » et d'impliquer de multiples acteurs publics locaux.

Les élèves-officiers se sont mobilisés au profit de cette association en organisant le 6 juillet 2010 au stade municipal de La Rochette et au Bois de la Rochette :

- un « run and bike » au profit des partenaires publics locaux (Municipalités, Pompiers, Police Nationale, Gendarmerie Nationale, Police Municipale)
- un tournoi de football au profit des jeunes de 8 à 12 ans des centres aérés des municipalités de l'agglomération melunaise.

Un déjeuner bucolique a permis de réunir tous les participants pour un moment de convivialité et d'échanges. Les inscriptions des sportifs et le soutien financier des partenaires institutionnels de la 116ème promotion (Société Générale, BFM, MMA) ont permis de récolter des fonds pour l'association.

Au delà de ce don, les élèves-officiers, tous bénévoles, seront les Ambassadeurs de demain de cette association. Ils auront à cœur de sensibiliser les personnels de l'Armée et de tenter de démultiplier les Unités d'Accueil Médico-Judiciaires. »

Le Bureau de Promotion

Toute l'équipe de La Voix de l'Enfant remercie ses fidèles partenaires et donateurs sans qui elle ne pourrait réaliser tous ses programmes et apporter aux enfants des conditions de vie dignes de leurs droits d'enfant.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN > Je souhaite participer aux actions de l'association en faisant un don de :



15€

(98,39 F)



30€

(196,79 F)



76€

(498,53 F)



Autre :



Legs ou Donation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tél. : _____

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de La Voix De l'Enfant et adressés avec le bulletin à : La Voix De l'Enfant - B.P. 301- 75464 Paris Cedex 10 ou par virement au CCP Paris 15 301 75 P. Pour recevoir notre Flash Info mensuel, merci d'indiquer votre adresse e-mail :

_____ @ _____

Vous pouvez aussi faire un Don en ligne sur www.lavoixdelenfant.org

Un reçu fiscal vous sera envoyé. Tr3 2010



LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir